E.ZICOM – CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2016

Siège Social:
E.ZICOM SAS
1 Rue Léon Bocquet
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
FRANCE

Logistique :
Z.A LES FLANDRES
98 Avenue de Choisy 94190
VILLENEUVE ST-GEORGES
FRANCE

Siret: 523 491 066 RCS CRETEIL
N° TVA : FR45 534 491 066 00024
Capital de 232.000€

Tel : +339.72.40.73.29
contact@e-zicom.com
www.e-zicom.com

1 - OUVERTURE DE COMPTE ET CONDITIONS DE CRÉDIT

L'ouverture de compte et l'application de nos conditions commerciales est subordonnée à l'obtention des documents (juridiques, comptables) ou des garanties que nous jugeons nécessaires. L'acceptation d'ouverture de compte est valable après accord écrit de notre siège de La Varenne et notification des conditions commerciales, l'exécution éventuelle d'une première commande ne déroge pas à cette règle. Pour ce qui est du crédit accordé, nous nous réservons la possibilité de fixer un plafond au-delà duquel il peut être exigé un paiement au comptant à la livraison ou à la commande.

2 – PRIX

D'une façon constante, les prix appliqués sont ceux du tarif en vigueur. Les tarifs applicables peuvent être modifiés à tout moment et sans préavis.

3 – PAIEMENT

Un escompte de 1% par mois entier par rapport à l'échéance normale de la facture sera décompté en cas de paiement anticipé. L'échéance normale d'une facture est de 30 jours nets date de facture, sauf en cas d'accord négocié préalable. L'escompte de règlement est calculé sur le montant hors taxe de notre facturation et déduit de notre chiffre d'affaires taxable ; le montant de la TVA déductible par l'acheteur devra être diminué de la TVA afférente à l'escompte considéré. La Varenne constitue le lieu de paiement pour tout règlement par effet de commerce. Tout retard de règlement pourra entraîner l'application d'intérêts de retard calculés au taux égal à trois fois le taux de l'intérêt en vigueur par mois entier par rapport à l'échéance normale de la facture, plus TVA. Si, lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations (retard de règlement, par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que cet acheteur ne fournisse des garanties satisfaisantes ou un paiement comptant. Aucune remise pour paiement comptant ou anticipé ne lui sera alors accordée. De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement à l'échéance fixée pourra entraîner :

1. l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, 2. l'exigibilité des intérêts de retard ci-dessus et les frais judiciaires éventuels, 3. l'exigibilité à titre de dommages et intérêts et de clause pénale d'une indemnité égale à 15% des sommes dues.

4 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ (Loi du 12 mai 1980)

Les marchandises livrées demeurent notre propriété jusqu'au complet paiement de leur prix. L'acheteur peut cependant en disposer dans le cadre d'une bonne gestion de son activité habituelle. La cessation de paiement de l'acheteur rend caduque l'autorisation de revente. Afin d'identifier les marchandises en cause, chez l'acheteur, il est convenu de retenir l'application du principe comptable « premier entré, premier sorti ». Nonobstant l'existence de la clause de réserve de propriété, l'acheteur supportera la charge des risques afférents aux marchandises livrées dès le transfert desdits risques à l'acheteur.

5 - DÉLAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison qui peuvent être communiqués restent indicatifs. Nous apportons nos meilleurs soins à livrer dans les délais convenus, cependant les retards éventuels ne pourront justifier l'annulation de la commande, ni le versement de dommages et intérêts.

6 – TRANSPORT

La livraison est réputée effectuée dans les magasins du vendeur et le transfert des risques est opéré par la remise des marchandises au premier transporteur. En conséquence les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire y compris lorsqu'elles sont expédiées franco ou moyennant participation. En cas d'avarie, manquants, etc. et conformément aux articles 132-5 et suivants du Code du Commerce, il appartient aux destinataires d'exercer leur recours contre les transporteurs dans les formes et délais légaux et d'en informer E.zicom. Une participation forfaitaire aux frais de port et d'emballage est déterminée par tranches selon la valeur hors taxe du matériel faisant l'objet d'un seul envoi. Au-delà d'une certaine valeur, nos expéditions sont effectuées franco.

7 - RETOURS DE MARCHANDISES

Aucun retour de marchandises ne sera accepté sauf accord préalable d' E.zicom. Les retours se feront port payé, sauf erreur de notre part ou accord particulier. Nous nous réservons la possibilité de fixer une réfaction sur les prix facturés, ainsi qu'un délai maximum de réexpédition au-delà duquel notre accord deviendra caduque. Il pourra être consenti un avoir en marchandises pour tout retour consécutif à une erreur de nos clients.

8 – GARANTIE

Nos produits sont garantis pour une période de 2 ans suivant leur achat. Accessoires 6 mois. Pièces et main d'œuvre comprises, hors consommables (liste non exhaustive). Possibilité de garantie réduite ou étendue en fonction de certains produits et accessoires. Merci de vous référer sur les indications fournies sur nos fiches produits . Seuls les produits cédés par la société E.zicom dans les périodes et vérifiés comme défectueux peuvent donner lieu à un échange ou réparation. La garantie ne peut s'appliquer qu'en cas d'utilisation normale et suivant les indications précisées par le manuel utilisateur. Elle ne s'applique pas à un défaut de négligence, de modification, d'accident ou de démontage. Tout produit doit être systématiquement retourné dans son emballage d'origine. La société E.zicom ne sera tenue à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice direct ou indirect, tel que l'accident aux personnes, dommages et manque à gagner. La société E.zicom s'engage à livrer un matériel en état de bon fonctionnement et ne sera tenue pour responsable d'éventuelles, résultant d'erreurs de manipulations faites par ses clients.

9- SERVICE APRÈS-VENTE

Tout produit faisant objet d'un retour SAV doit être annoncé et confirmé auprès d'un responsable E.zicom. La société E.zicom se réserve le droit de refuser tout retour qui aura été effectué en dehors de cette procédure. Chaque retour devra impérativement être accompagné d'une copie de la facture d'origine et d'un courrier résumant le problème constaté ainsi que les coordonnées de retour du client.

Dans le cas d'un retour dont le produit aurait été vendu dans un pays étranger, les frais de retours produits vers notre centre SAV incombe au client ou à son revendeur selon les clauses de CGV les liant.

A savoir que toute prise en charge des frais de retour ne saurait être appliquée dans le cas où la panne rencontrée avec le produit serait liée à un défaut d'utilisation ou d'entretien du produit. L'ensemble de ces détails sont consultables dans les manuels utilisateurs éditée par la société E.zicom.

10- TRADEMARKS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dans le cadre exclusif de l'accord de coopération entre les 2 parties, le partenaire revendeur a le droit d'utiliser les marques, visuels officiels et textes promotionnels d'E.zicom à des fins commerciales. Seuls les produits qui auront été ajouté au catalogue du partenaire revendeur bénéficient de ce droit d'exploitation. E.zicom revendique un droit de regard et une approbation sur toutes retouches ou modification de ses visuels officiels, afin que ceux-ci respectent la charte graphique de la marque. Le partenaire revendeurs s'engage également à vérifier que l'ensemble des informations techniques et descriptives des produits E.zicom publiés sur le site Internet ou autres supports du partenaire revendeur, soient en tous points conformes aux éléments transmis par E.zicom.

10 – RÉCLAMATION

Toute réclamation devra être formulée par écrit à E.zicom, dans les 15 jours suivant réception des marchandises si le litige porte sur celles-ci, ou dans les 30 jours de date de facture si le litige porte sur la facturation.

11 - ACCEPTATION DE NOS CONDITIONS DE VENTE

Les conditions ci-dessus sont réputées acceptées dans leur ensemble par nos clients et nous refusons toute clause contraire à laquelle nous n'aurions pas explicitement adhéré.

12- JURIDICTION

En cas de contestation, les Tribunaux de Créteil sont seuls compétents, même en cas de pluralité de défendeurs. Les divers modes d'expédition et de paiement, ainsi que le lieu de livraison, ne peuvent opérer de dérogation à la présente attribution de compétence.

13 - FORCE MAJEURE

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de la société E.zicom. Est un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté de la société E.zicom et faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de la fabrication ou de l'expédition des produits. Constituent notamment des cas de force majeure les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de la société E.zicom ou celle de l'un de ses fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées.

14 - LOI APPLICABLE

Toutes les ventes conclues par la société E.zicom sont soumises à la loi française.